

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Fiche d'Inscription
- Fiche d'Urgence
- Original de la notification conditionnelle du CROUS
- Copie de l'attestation de stage de 1^{ère} année
- Copie du relevé de notes de l'examen du BTS (pour les redoublants de 2^{ème} année)

ETUDIANTS AVEC HANDICAP

- Copie de la notification des aménagements obtenus pour le baccalauréat
- Copie du P.A.P./P.A.I./GEVASCO

INFORMATIONS UTILES

INTERNAT :

La capacité d'accueil à l'internat ne permettra pas de proposer de place aux étudiants de 2^{ème} année.

CROUS :

Bourses et Aides Financières

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de privilégier les moyens de contacts à distance.

Mail

Merci de contacter l'assistance via messervices.etudiant.gouv.fr 


Plateforme téléphonique

Ouverture du lundi au vendredi, de 11h à 17h
Tél : 09 72 59 65 34

Accueil du public

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 16h
2 rue Monteil 34 000 Montpellier

IMPORTANT

Avant de contacter votre Crous, pensez aussi à consulter la [FAQ bourse et logement Crous](#) 
et la page [Faire une demande de bourse / de logement](#).